



Photo Olivier Delaye

## Comité des fêtes

### **Rappel : Omelette géante du 1<sup>er</sup> mai**

"Omelette" organisée à Bon Rencontre,  
réservée aux habitants de la commune,  
et gratuite pour tous,  
**le dimanche soir 1er mai**  
**à partir de 19h,**  
précédée par la collecte des œufs le  
**samedi soir 30 avril,**  
animée par un joyeux cortège de  
chanteurs

## Commémoration du 8 mai

Comme chaque année, l'ensemble de la population est invité à participer à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945. Au programme :

- ✓ Rassemblement à 11 heures devant la mairie
- ✓ Discours, dépôt de gerbe
- ✓ Minute de silence

**A l'issue de la cérémonie, un apéritif sera servi à la mairie à l'ensemble des participants.**



**Bulletin municipal de la Mairie de Notre Dame de l'Osier**

**Secrétariat de Mairie** : tél. : 04.76.36.61.77

Horaires d'ouverture : Lundi : 9h00 à 11h00 et 13h00 à 17h00,  
Vendredi : 9h00 à 13h00,

Mercredi : 9h00 à 13h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence des élus)

**Courriel**: [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr)

**Site Internet** : [notredamedelosier.sud-gresivaudan.org](http://notredamedelosier.sud-gresivaudan.org)



### **Jobs d'été : offre aux jeunes de l'Osier de 16 à 18 ans**

Afin de soutenir les employés communaux face aux nombreuses tâches d'été (espaces verts, peinture, maçonnerie, etc...) la mairie propose aux jeunes âgés de 16 à 18 ans et résidant sur la commune de Notre Dame de l'Osier, un job d'une durée d'une semaine pendant les vacances scolaires d'été.

Si vous êtes nés entre le 2 juillet 1998 et le 1<sup>er</sup> juillet 2000 vous pouvez postuler pour ce travail d'été en déposant **une lettre motivée avant le 27 mai** à la mairie.

Pour plus d'informations contacter : **Jean Christophe Jouve 06/11/65/13/04**

### **Au conseil municipal du 6 avril 2016**

#### **1) Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion commune et lotissement.**

**Le compte administratif 2015 de la commune s'établit ainsi :**

#### **Section de fonctionnement**

Dépenses	295 911,77 €
Recettes	357 483,79 €
Résultat de l'exercice	61 572,02 €
Résultat antérieur reporté	55 971,44 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>117 543,46 €</b>

## **Section d'investissement**

Dépenses	229 880,24 €
Recettes	258 038,29 €
Résultat de l'exercice	28 158,05 €
Résultat antérieur reporté	- 205 034,53 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 176 876,48 €</b>

## **Résultat global – 59 333,02 €**

Hors de la présence du maire, le conseil municipal approuve le compte administratif 2015 du budget de la commune.

En présence du maire, le conseil examine le compte de gestion 2015 de la commune établi par M. Chaillet de la trésorerie de Vinay. Après avoir constaté que les écritures du compte administratif 2015 et celles du compte de gestion sont identiques, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2015 dressé par le trésorier de Vinay.

Le maire rappelle ensuite qu'il convient d'affecter le résultat de clôture de 117 543,46 € de la section de fonctionnement. Il propose d'affecter 43 000,00 € à la section d'investissement et de reporter 74 543,46 € en recette de fonctionnement sur le budget 2016.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter 43 000,00 € de l'excédent de fonctionnement de 117 543,46 € à la section d'investissement et de reporter 74 543,46 € en recette de fonctionnement.

## **Le compte administratif 2015 du budget annexe « lotissement communal » s'établit ainsi :**

Pas de mouvements sur ce compte au cours de l'année 2015. Les résultats sont identiques à ceux de 2014.

## **Section de fonctionnement**

Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieur reporté	23 529,21 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>23 529,21 €</b>

## **Section d'investissement**

Dépenses	0 €
Recettes	0 €
Résultat de l'exercice	0 €
Résultat antérieur reporté	- 17 889,95 €
<b>Résultat de clôture</b>	<b>- 17 889,95 €</b>

## Résultat global 5 639,26 €

Hors de la présence du maire, le conseil municipal approuve le compte administratif 2015 du budget annexe « lotissement communal ».

En présence du maire, le conseil examine le compte de gestion 2015 du budget annexe « lotissement communal » établi par M. Chaillet de la trésorerie de Vinay. Après avoir constaté que les écritures du compte administratif 2015 et celles du compte de gestion sont identiques, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2015 du budget annexe « lotissement communal » dressé par le trésorier de Vinay.

## 2) Vote des taux d'imposition

Le maire rappelle qu'il y a lieu de fixer pour l'année 2016 les taux des différentes taxes (habitation – foncière sur le bâti – foncière sur le non bâti). En 2015 une augmentation de 1,5% avait été appliquée et les taux s'établissaient ainsi :

- taxe d'habitation	12,09 %
- taxe foncière sur le bâti	18,03 %
- taxe foncière sur le non bâti	52,60 %

Le maire propose de ne pas augmenter les impôts et de maintenir pour l'année 2016 les taux d'imposition appliqués en 2015.

Le conseil accepte cette proposition à l'unanimité.

## 3) Vote du budget de la commune

- **Budget primitif 2016**

### Section de fonctionnement

#### Dépenses et Recettes de 576 296 €

Les postes de dépenses s'établissent ainsi :

- charges à caractère générales :	71 370 €
- charges de personnel :	103 350 €
- frais divers de gestion :	109 033 €
- intérêts de la dette :	35 000 €
- virement à l'investissement :	239 543 €
- dépenses imprévues :	18 000 €

Les principales recettes :

- dotations Etat et Conseil Général : 188 800 €
- impôts : 115 353 €
- vente de 3 lots lotissement communal : 165 000 €
- excédent 2015 : 74 543 €
- revenus des locations : 20 000 €
- participation Etat emploi jeune + activités : 6 500 €  
périscolaires

*Par rapport au réalisé en 2015 sur le budget de fonctionnement (295 911,77 € de dépenses et 357 483,79 € de recettes) le montant de 576 296 € en dépenses et recettes du budget prévisionnel 2016 s'explique par l'inscription en dépenses et recettes de 239 543 € qui seront virés sur la section d'investissement. Cette somme de 239 543 € provient pour 165 000 € de la vente en cours de trois lots au lotissement communal et pour 74 543,46 € de l'affectation de l'excédent de fonctionnement.*

## **Section d'investissement**

### **Dépenses et Recettes de 442 043 €**

Les principales dépenses d'investissement concernent :

- la reprise du déficit 2015 : 176 877 €
- le remboursement du capital : 33 000 €
- le remboursement de l'emprunt à court terme : 60 000 €
- les travaux pour la basilique : 35 000 €
- les travaux de toiture et façade mairie : 38 000 €
- des travaux de voirie : 33 500 €
- démarrage PLU et étude aménagement Promenade de la Chapelle : 20 000 €
- acquisition du tracteur sur 3 ans : 10 000 €

Les principales recettes :

- subventions du Département : 30 000 €
- subvention Etat sur travaux de voirie : 22 000 €
- participations à restauration de la basilique : 20 000 €
- fonds de concours communauté de communes pour local commercial : 10 500 €
- réserve parlementaire Michèle Bonneton pour aménagement village : 5 000 €
- virement de la section de fonctionnement : 239 543 €
- remboursement du fonds de compensation de la TVA pour les travaux effectués en 2014 : 61 500 €
- le produit de la taxe d'aménagement sur les autorisations d'urbanisme : 6 000 €
- affectation du résultat de fonctionnement : 43 000 €

Le conseil approuve à l'unanimité le budget primitif 2016 de la commune.

#### 4) Questions diverses

- **Devis élaboration plan local d'urbanisme (PLU)**

Le maire rappelle que par délibération du 15 décembre 2015, le conseil municipal a décidé de mettre en révision le POS en vue de sa transformation en PLU. Il présente au conseil le devis établi par Mme Laurence JANET, urbaniste, d'un montant de 24 100 € HT pour suivre l'ensemble des travaux nécessaires à l'élaboration du PLU.

Le conseil accepte ce devis et autorise le maire à signer tout document nécessaire à ce dossier.

- **Révision des loyers**

Le maire rappelle que la commune possède un bail d'habitation avec M. et Mme LOMBARD pour le logement au-dessus de la mairie et un bail rural avec Cyril MEYER GUENEGO pour la location d'un bâtiment et de terres. Ces contrats prévoient une révision annuelle du montant des loyers.

Cette révision est liée à :

- l'indice de référence des loyers pour le logement soit + 0,056 % ;
- l'indice départemental des fermages pour le bail rural soit + 1,61 %.

Avec l'application de ces révisions, les loyers s'élèveront à :

- 467,91 € par mois pour le logement ;
- 2069,55 € par an pour le bail rural.

Le conseil accepte ces révisions et autorise le maire à effectuer les démarches nécessaires à leurs mises en œuvre.

- **Demande d'un fonds de concours à la communauté de communes**

A proximité du local actuellement loué à la Sarl SOCOMA à Bon Rencontre, une surface équivalente a été aménagée pour accueillir une nouvelle activité. Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015 ce local est loué à la Société PRECIA MOLEN avec un loyer mensuel de 550 €.

Les travaux pour l'aménagement de ce local se sont élevés à 20 658,94 € HT. La communauté de communes Chambaran Vinay Vercors dans le cadre de sa compétence économique s'est engagée à prendre en charge 50 % du montant HT des travaux par l'intermédiaire d'un fonds de concours.

Le conseil autorise le maire à solliciter le versement par la communauté de communes Chambaran Vinay Vercors d'un fonds de concours correspondant à 50 % de 20 658,94 € suite à la réalisation des travaux d'aménagement du nouveau local d'activité à Bon Rencontre.

- **Vente tractopelle**

Le conseil autorise le maire à procéder à la vente du tractopelle détenu en commun avec Serre Nerpol au prix de 7 000 €.



# INSCRIPTIONS ECOLE

## NOTRE DAME DE L'OSIER Rentrée de septembre 2016

Les inscriptions pour les enfants nés en 2013  
(Petite section)  
et les nouveaux élèves (MS/GS/CP)  
auront lieu le

vendredi 20 mai 2016

à partir de 15 h 45 à l'école de Notre Dame de l'Osier.

Veillez vous munir :

- du certificat de pré-inscription délivré par la mairie de votre domicile
- du livret de famille
- du carnet de santé
- du certificat de radiation pour les nouveaux élèves déjà scolarisés dans un autre établissement.

Merci  
La Directrice

# À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUIN LE TRI C'EST POUR **TOUS** LES EMBALLAGES PLASTIQUES

1<sup>ER</sup> JUIN 2016

Pots de yaourt,  
barquettes,  
films,  
sachets plastique,  
blisters...



À partir du 1<sup>er</sup> juin prochain, le tri des emballages plastiques devient plus simple.

Pots de yaourt, barquettes, films, sachets en plastique, blisters... seront à déposer dans le conteneur jaune avec les flaconnages plastiques.

Une simplification du geste de tri des emballages plastiques par les habitants pour améliorer et augmenter le recyclage des déchets ménagers.

Cette extension des consignes de tri des emballages plastiques initiée par Eco-Emballages<sup>(1)</sup> associe cinq collectivités :

- Grenoble-Alpes Métropole,
- la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan
- le SICTOM du Sud Grésivaudan,
- la Communauté de Communes de la Matheysine, du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais
- la Communauté de Communes du Trièves.

Cette nouvelle organisation est mise en œuvre par la société qui exploite l'usine de tri située dans le complexe de traitement des déchets Athanor, à La Tronche.

Elle concerne 572 000 habitants, soit 47 % de la population du département de l'Isère qui voit ainsi les consignes de tri des emballages plastiques harmonisées.

À partir du 15 mai, les habitants du Sud Grésivaudan recevront dans leurs boîtes à lettres un courrier accompagné d'un nouveau guide de tri. Ces nouvelles consignes de tri seront également affichées sur chaque conteneur plastiques et disponibles sur le site :

[www.sictom-sud-gresivaudan.org](http://www.sictom-sud-gresivaudan.org)

<sup>(1)</sup> A propos d'Eco-Emballages

Eco-Emballages assure le pilotage du dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers. Entreprise privée, agréée par l'Etat, Eco-Emballages agit de l'amont à l'aval pour l'éco-conception et l'augmentation du recyclage en mobilisant l'ensemble des acteurs : entreprises, collectivités, associations, filières de recyclage. Ce point vert visible sur les emballages indique que le fabricant du produit emballé participe financièrement au programme de recyclage d'Eco-Emballages. [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)



**Sictom Sud Grésivaudan**  
150 route de la Croix de May  
38160 Saint-Sauveur  
Tél. : 04 76 38 66 03



## Sel du Sud Grésivaudan

Système d'Echange Local du **Pays de St Marcellin, de Vinay et de la Bourne à l'Isère.**

Nous avons tous des compétences diverses et variées ou des objets que nous n'utilisons plus et qui peuvent être utiles à d'autres.

Echanger des biens

Créer du lien

### Pourquoi adhérer à un SEL ?

Premièrement, trouver une réponse à des besoins : je demande et j'offre des (petits) services, des coups de main, des biens et des savoirs dans le cadre d'un échange en unités.

Deuxièmement, sortir de l'isolement : grâce aux échanges je noue des liens avec des personnes différentes par l'âge, la formation, le milieu social, les expériences de vie. Cette diversité est une richesse.

Troisièmement, valoriser un autre mode de vie social : dans la micro-société qu'est un SEL, je base mes échanges sur la confiance, je ne recherche pas le profit « maximum ». Toutes les compétences ont la même « valeur-temps ». Je fais valoir la solidarité, la complémentarité plutôt que le profit.

### Quel est le moyen d'échange ?

L'unité de temps : une heure de service rendu = 60 cerneaux (nom de l'unité de SEL du Sud Grésivaudan). Pour les objets, les deux personnes qui échangent se mettent d'accord sur une valeur en unité temps. Elles sont seules responsables de la valeur de ce qu'elles ont échangé.

### Comment peut-on adhérer au SEL du Sud Grésivaudan ?

- Se rendre à une permanence de 10h à 11h30 du mardi matin ou sur un marché d'échange (samedi 21 mai à Notre Dame de l'Osier et voir agenda sur notre site).
- La cotisation annuelle est fixée à 5 euros par famille en 2016.

**SEL Sud Grésivaudan**

**2 Place du Souvenir français**

**38160 Saint Marcellin**

Site : <http://www.seldusudgresivaudan.org/>

Mail : [contact@seldusudgresivaudan.org](mailto:contact@seldusudgresivaudan.org)

**Samedi 21 mai à partir de 14h marché d'échange du SEL Sud Grésivaudan à l'Espace Bon Rencontre**

**Vous êtes tous invités à venir nous rencontrer pour découvrir nos activités, notre fonctionnement**

## Enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages

L'Insee réalise, entre le 2 mai et le 25 juin 2016, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

### Page ouverte à une activité locale

#### **VENTE DIRECTE DE VIANDE BOVINE**

##### **LA FERME DU COIN**

Afin de valoriser notre élevage bovin, nous proposerons à la vente, au cours de la seconde quinzaine de mai, des colis de viande limousine de 5 ou 10 kg prêts à consommer ou à surgeler, qui seront à retirer sur l'exploitation.

La vache limousine, de couleur rousse, est reconnue pour la tendreté et le persillé de sa viande.

Nos animaux naissent et sont élevés sur l'exploitation, nourris à l'herbe la plus grande partie de l'année, avec un apport de foin et de céréale l'hiver.

La composition des colis figure sur l'affiche ci-jointe et vous pouvez les réserver dès à présent par téléphone (04-56-33-70-36) ou par mail ([gerard.amieux@neuf.fr](mailto:gerard.amieux@neuf.fr)).

Nous vous remercions de votre attention et vous souhaitons par avance, un bel été.

LA FERME DU COIN  
Gérard AMIEUX et Nelly GAUVIN  
510 Chemin du Coin  
38470 NOTRE DAME DE L'OSIER"

### Le coin des annonces

#### **RELAXATION – MEDITATION**

Bonjour, vous êtes en quête de plus de calme et de paix. Vous trouvez votre vie trop agitée, vous avez du mal à dormir, à digérer. Vous aspirez à plus de sérénité au travail ou au sein de votre famille ?

Je vous invite à venir expérimenter la relaxation et la méditation sur le cœur. Il est scientifiquement prouvé que la méditation est un merveilleux outil qui vous apporte calme et apaisement.  
Un geste qui peut changer votre vie.

Des séances gratuites avec la participation de Brigitte VAUTRIN formatrice HEARTFULNESS, sont organisées le **lundi 23 mai à 19h** et le **mercredi 25 mai à 10h**, à la ferme de l'Arène, 831 route de l'Arène.  
Pour tous renseignements vous pouvez téléphoner au 04 76 64 15 50.

#### **BIENVENUE A TOUS**

Pour plus d'informations : [www.hearfulness.org](http://www.hearfulness.org)

## Carnet rose à la mairie



Le gros avantage d'avoir des personnes jeunes dans une équipe municipale, qu'elle soit technique ou parmi les élus, c'est qu'il y a des bébés... Après la naissance le 2 janvier de **Louka** au foyer de Marie et Nicolas Charrel, c'est **Alban** qui a pointé sa petite frimousse le 31 mars, troisième enfant de Violaine et Richard Verney.

Bienvenue à tous les deux, certes dans un monde qui ne tourne plus tellement rond, mais dans lequel nous espérons qu'ils trouveront toute leur place et s'épanouiront dans le bonheur et l'insouciance.



## André Lacaze honoré

N'ayant pu se déplacer à la commémoration du 19 mars à Vinay pour des raisons de santé, c'est avec grand plaisir que je remettais au nom du Président de la République, la médaille commémorative de combattant en Algérie à **André Lacaze**.

Entouré des représentants et amis de la FNACA de Vinay, c'est avec beaucoup d'émotion qu'André recevait cette décoration pour les 24 mois passés loin de son Rif natal.

C'est tout naturellement autour d'un verre et d'anecdotes que s'est achevée cette sympathique cérémonie.



## Brèves

- **Prochain L'Osier Flash** : La date limite pour le dépôt des propositions d'articles pour le prochain Osier Flash est fixée au **jeudi 26 Mai 16** à la mairie. Si cela vous est possible, une version informatique envoyée à l'adresse [ndomairie@wanadoo.fr](mailto:ndomairie@wanadoo.fr) est bienvenue.

# ANIMATIONS DU 1<sup>ER</sup> MAI AU 31 MAI 2016

## Notre Dame de l'Osier – Pays de Vinay

- Samedi 30 avril  
et dimanche 1<sup>er</sup> mai      **COLLECTE des œufs** en chanson à Notre Dame de L'Osier à partir de 19h00  
**DEGUSTATION de l'omelette géante** réservée aux Osierins et Osierines à partir de 19h00 Voir en page 1.
- Samedi 30 avril  
et 1<sup>er</sup> mai      **PRENEZ LA CLE DES CHAMPS** 107 exploitations Iséroises, Savoyardes et Haut-Savoyardes vous invitent à venir découvrir leurs passions et leurs recettes  
(Total 7 circuits pour l'Isère) renseignements : [www.prenezlaledeschamps.com/](http://www.prenezlaledeschamps.com/)
- Dimanche 1<sup>er</sup> mai      **MARCHE** aux plants et aux fleurs - **L'Albenc** de 9h00 à 17h00 place Jean Vinay.  
-**Varacieux** de 8h00 à 18h00 Tél : 0672899434 ou Email : [souvaracieux@orange.fr](mailto:souvaracieux@orange.fr)
- Vendredi 6 mai      **CLUB de l'amitié** à l'espace Bon Rencontre à 14h00
- Dimanche 8 mai      **CEREMONIE de commémoration du 8 mai 1945** à 11h00 devant la mairie
- Samedi 14 mai  
et dimanche 15 mai      **FESTIVAL JAZZ** à la salle des fêtes de la mairie de **Presles**  
Contact Auberge de Presles 06 72 47 20 62 ou Email [info@auberge-presles.com](mailto:info@auberge-presles.com)
- Samedi 14 mai      **ATELIER COUTURE BRODERIE** à la mairie de Notre Dame de L'Osier à 14h30
- Dimanche 15 mai      **CONCERT EGLISE DE DIONAY** à 16h00 La Solorma et le chœur d'hommes  
Corse Tagliu Isulaccia réservation 04 76 36 40 07 ou 06 60 70 83 35 Prix 10€
- Dimanche 15 mai      **COL DE ROMEYERE** Trail Vercors-Coulmes-Rencurel avec **une randonnée**  
pour tous de 11km, renseignements : <http://www.trail-vercors-coulmes.fr/>
- Vendredi 20 mai      **CLUB de l'amitié** à l'espace Bon Rencontre à 14h00
- Samedi 21 mai      **MARCHE D'ECHANGE** du SEL Sud Grésivaudan à partir de 14h à l'Espace Bon Rencontre ( article en page 9).
- Samedi 21 mai  
et dimanche 22 mai      **MUSEES EN FETE / NUIT DES MUSEES au Grand Séchoir :**  
**Visite théâtralisée** «L'épopée du casseur de noix » samedi à 15h00 et 16h30-  
Dimanche à 11h00, 15h00 et 16h30.  
**Atelier** tartines recette confiture de noix tout au long de la journée, goûter tartines  
confiture de noix à 16h00.  
**Visite nocturne** : «L'épopée du casseur de noix» samedi à 21h00 (prévoir lampe de poche)  
Ouvert au public de 10h à 18h. Entrée gratuite. Renseignements **04.76.36.36.10**
- Samedi 28 mai      **ATELIER COUTURE BRODERIE** à la mairie de Notre Dame de L'Osier à 14h30

